

S.D.G.C. 2012/2018

ANNEXE I a

GESTION DES ESPACES NATURELS : ÉVALUATION DES INCIDENCES

Introduction

Évaluation des incidences de la gestion des espaces naturels dans le département du Bas-Rhin, y compris dans les zones Natura 2000. (Cf. Annexe Carte Natura 2000 origine DREAL).

I. Milieu originel (plantes et animaux)

«Nos lointains ancêtres du paléolithique inférieur, fort peu nombreux, n'exercent sur le milieu naturel qu'une action limitée. L'homme vit en parfaite harmonie avec la nature, tout au moins sur le plan écologique. En ce sens il fait partie intégrante des écosystèmes et ne représente qu'un des multiples éléments qui constituent les biocénoses (ODUM, 1971, RAMADE 1982).

L'homme fait partie de la « Naturalité », au même titre que les autres espèces animales et végétales. Il a le droit de survivre et donc le droit de prélever une certaine partie de la biomasse animale et végétale.

Les densités animales sont « naturelles » et la faune exerce une pression « naturelle » sur la flore. Toutes ces espèces co-évoluent ensemble et se coadaptent. Dans nos régions, le hêtre s'adapte à la pression des cervidés. Celui-ci réagit à l'abrutissement par la levée de l'inhibition des bourgeons latéraux par l'acide Indol acétique etc.

Les densités animales fluctuent avec des pics d'abondance et de pénurie sous la pression des facteurs de mortalité naturelle (autres êtres vivants : virus, unicellulaires, pluricellulaires, grands prédateurs et l'homme etc.).

À l'âge de la pierre, les hommes chassent pour subvenir à leur besoin matériel et alimentaire. La chasse constitue leur intérêt principal. La survie de l'homme dépend du résultat de ces chasses. Ils utilisent différentes méthodes, comme par exemple, celle qui consiste à appâter les animaux, les attirer et les pousser dans des fosses pièges ou profitent de certains points stratégiques naturels pour précipiter le gibier du haut d'un rocher. A Solutré, les hommes de l'âge du renne rassemblent dans la plaine les chevaux et autres animaux, en les effrayant par le bruit et par le feu ; puis par un couloir d'accès, les chassent vers le haut de la Roche. Là, les animaux pressés par les poursuivants se précipitent dans le vide. La chasse est opportuniste et aléatoire. (LINDNER 1941)

Les chasseurs paléolithiques n'ont pas modifié sensiblement les communautés animales et végétales. Les arcs et flèches, invention d'Homo sapiens, n'ont pas bouleversé les écosystèmes. Si l'invention de l'arme à feu avait pu être à l'origine d'extermination ou disparition de certaines espèces chassables, ce n'est en réalité pas le cas. Aucun prédateur, fût-il humain, n'extermine sa proie. Le lynx dépenserait plus d'énergie à attraper le dernier lièvre qu'il n'en gagnerait en l'attrapant, tandis que, pour l'homme son intelligence lui dictera de ne pas épuiser ses sources alimentaires.

II. Milieu naturel – Biodiversité sauvage ou naturelle

Le vrai milieu naturel est caractérisé par un écosystème « fermé » sans exportation et sans importation des minéraux. Ces écosystèmes fermés existaient encore récemment en Amérique du Sud en présence de l'homme chasseur. Des forêts luxuriantes survivent sur des sols pauvres, les minéraux sont retenus par les plantes, la décomposition des matières organiques (feuilles, etc..) remet les minéraux à la disposition des autres plantes. Les eaux des rivières ont des taux très faibles de minéraux. Nous sommes en présence d'un écosystème parfait. L'exportation des minéraux contenus dans les bois à destination des pays industrialisés appauvrit le sol avec un risque de désertification de ces pays.

Les réserves biologiques intégrales tendent à recréer des écosystèmes fermés. Nos zones Natura 2000 sont également des milieux naturels mais en cas d'exportation de bois de ces zones, nous serons en présence d'écosystèmes « ouverts » presque naturels et sauvages.

À un milieu naturel correspond un milieu sans intervention significative de l'homme sur les espèces végétales et animales. À ce milieu naturel correspond une densité naturelle. Les densités naturelles sont obtenues sans pression de chasse, ou dès lors que la pression de chasse est telle que ce sont encore les facteurs de mortalité naturelle qui régulent les populations. (USHER 1983)

III. Milieu semi naturel - ouvert - Biodiversité domestique.

La découverte de l'agriculture, et la civilisation agraire qui en résulte, n'ont pas modifié de façon irréversible le cycle de la matière et le flux d'énergie dans la biosphère. On peut même dire que l'écosystème agraire s'intègre à l'ensemble des phénomènes écologiques naturels (Ramade) et présente un degré d'homéostasie élevé.

Ce système comporte des producteurs primaires (végétaux cultivés ou spontanés) dont l'homme s'alimente, soit directement, soit par l'intermédiaire des producteurs secondaires (animaux d'élevage, gibier etc.).

LA GESTION DES ESPACES NATURELS

Seuls quelques sites Natura 2000 se réfèrent à la biodiversité naturelle ou sauvage. (Annexe IA).

Les espaces naturels gérés par la FDC s'inscrivent majoritairement dans ce contexte de biodiversité domestique, mais son objectif de gestion s'inspire de la biodiversité naturelle locale ou sauvage.

La Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin est une Association Agréée pour la Protection de la Nature, c'est tout naturellement qu'elle oriente la gestion des espaces vers la préservation et la recréation des espaces naturels et l'amélioration des habitats pour favoriser non seulement le gibier, mais aussi toute la flore et la faune. Elle favorise les échanges entre populations animales en soutenant toutes les actions en faveur de la trame verte et bleue, le maintien des éléments fixes du paysage, la recréation des zones humides, la réinstallation et la protection des espèces menacées de disparition telles les cormiers, alisiers et les variétés locales de fruitiers en voie de disparition. La gestion préconisée ne favorise pas l'installation des espèces végétales invasives. L'utilisation de la flore invasive ou à potentiel invasif comme par exemple les variétés de Miscanthus n'est pas recommandée par la FDC dans l'amélioration des habitats gibier.

Pour mieux s'investir dans la défense de la biodiversité, la Fédération s'est dotée d'un outil remarquable, le FARB : FONDS ALSACIEN POUR LA RESTAURATION DES BIOTOPES.

Les surfaces achetées par le FARB sont surtout des terres à faible intérêt agricole mais à haute valeur écologique. Le FARB représente aujourd'hui un patchwork de quelques 800 parcelles disséminées sur les communes bas-rhinoises totalisant quelques 300 ha.

L'investissement des chasseurs est une action dynamique en faveur de l'environnement. Le FARB est financé exclusivement par des cotisations volontaires des chasseurs du Bas-Rhin.

Il est à souligner que la gestion des espaces naturels initiée par la FDC et préconisée par le SDGC a une incidence exclusivement positive en faveur de la gestion des habitats et des espèces.

Nous concluons volontiers par cette image :

« Jours après jour, saison après saison, 7000 chasseurs bas-rhinois gèrent, aménagent, restaurent et protègent la nature avec passion ».

JUIN 2012.

Gérard LANG Dr d'Etat en Pharmacie et Coordinateur de REGEC (Opération Internationale de recherche en génétique écologique sur les cervidés sangliers).